

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité professionnelle - 1808

RESPONSABLES :

Gatineau

Véronique Plouffe

Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1905

Courriel : desscpa@uqo.ca

St-Jérôme

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, poste 4014

Courriel : desscpa@uqo.ca

SCOLARITÉ :

24 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le programme a pour objectif de permettre aux étudiants d'accéder au titre de comptable professionnel agréé (CPA) – régi par l'Ordre des comptables professionnels agréés – par l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la profession dans les six domaines suivants, lesquels reposent sur la Grille de compétences des CPA : information financière, stratégie et gouvernance, comptabilité de gestion (management), audit et certification, finance et fiscalité. Outre la formation professionnelle offerte, le programme prépare les étudiants au cas synthèse et aux examens communs obligatoires élaborés par CPA Canada. Il a aussi pour but de développer chez les étudiants leurs compétences habilitantes telles que le comportement professionnel et éthique, la résolution de problèmes et la prise de décisions, la communication, l'autonomie, le travail en équipe et le leadership, et ce, dans le contexte du travail.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓	✓	
	TP	✓	✓	
St-Jérôme	TC	✓		

TC : Temps complet

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat d'une université canadienne en sciences comptables correspondant au baccalauréat en sciences comptables concentration CPA de l'UQO, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat d'une université canadienne dans le domaine des sciences comptables, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, qui démontrent un potentiel de réussite seront étudiés par le comité d'admission et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoints ou une propédeutique.

Les candidats qui ont une moyenne cumulative inférieure à 2,8, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 devront avoir réussi le certificat en sciences comptables ou l'équivalent avec une moyenne cumulative de 3,2. Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat d'une université canadienne dans le domaine des sciences comptables obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8, mais supérieur à 2,5 sur 4,3 ainsi que d'un diplôme de certificat en sciences comptables, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, qui démontrent un potentiel de réussite seront étudiés par le comité d'admission et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoints ou une propédeutique.

Les candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat (ou l'équivalent) dans le domaine des sciences comptables obtenu dans une université hors Canada doivent avoir réussi des cours de premier cycle reconnus par l'Ordre des CPA du Québec dans un programme ou une université canadienne, avec une moyenne cumulative

d'au moins 2,8 sur 4,3. Cette exigence s'explique par la nécessité pour le candidat de maîtriser les contextes comptables, légaux et fiscaux canadiens.

Les candidats qui sont titulaires d'un baccalauréat dans une discipline connexe devront avoir réussi le certificat en sciences comptables ou l'équivalent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Les dossiers des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline connexe ainsi que d'un diplôme de certificat en sciences comptables, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, qui démontrent un potentiel de réussite seront étudiés par le comité d'admission et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoints ou une propédeutique.

Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation du Québec;
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une Académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

Le candidat qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les candidats habitant au Canada) et www.ets.org (pour les candidats habitant à l'extérieur du Canada).

PLAN DE FORMATION :

Premier trimestre

- CTB6243 Comptabilité générale et information financière
- CTB6253 Comptabilité de gestion, planification et contrôle
- CTB6263 Intégration en comptabilité générale et de gestion

Choisir deux cours (6 crédits) parmi les cours suivants:

Cours optionnels menant au titre d'auditeur:

- CTB6273 Fiscalité: compétences avancées
- CTB6283 Certification: compétences avancées

Autres cours optionnels:

- CTB6293 Gestion de la performance: compétences avancées
- CTB6303 Finance: compétences avancées

Second trimestre

- CTB6323 Cas synthèse
- CTB6333 Préparation à l'examen global
- CTB6343 Jeux de rôle pour expert-comptable

NOTES :

Les étudiants qui le désirent peuvent réaliser un stage approuvé par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, dans le cadre du processus d'obtention du titre « Comptable professionnel agréé (CPA) », après leur premier trimestre d'études. Ces derniers devront déposer une demande d'absence autorisée auprès du responsable de programme.

NOTE IMPORTANTE : Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO

concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme - Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024

<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études admissibles

<https://uqo.ca/nouvelles/170172>